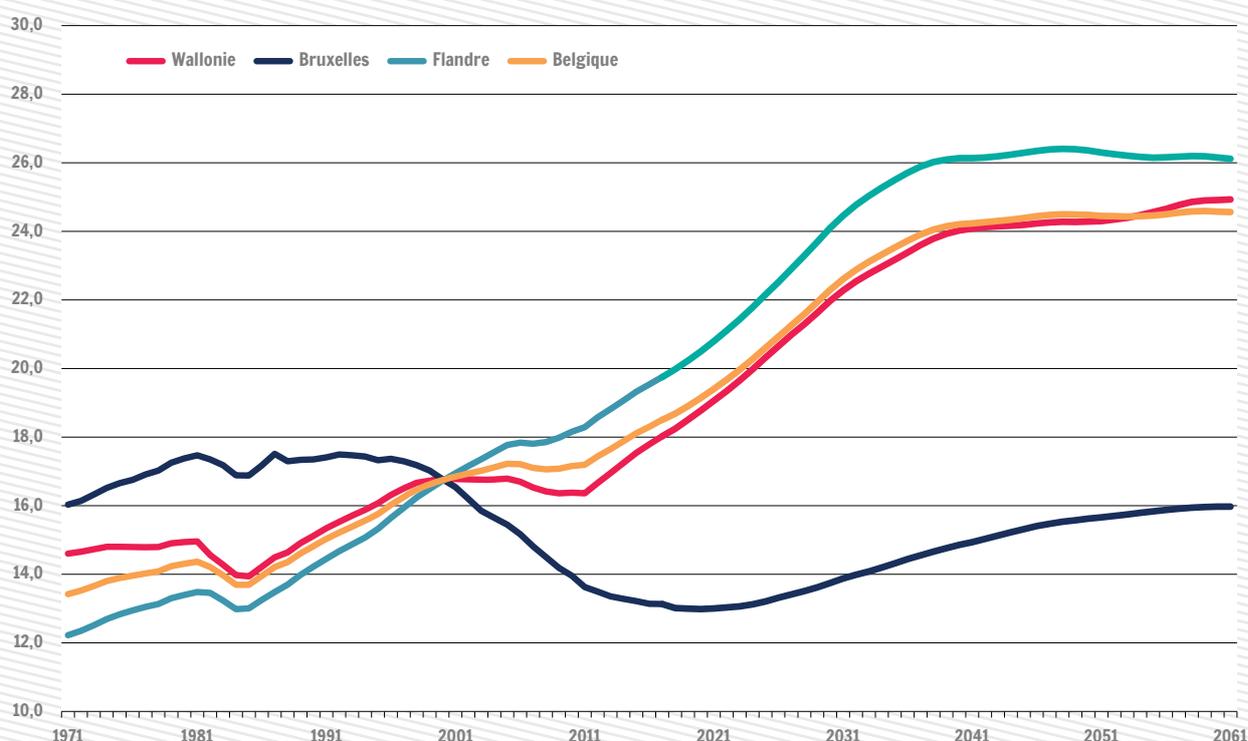


# Population des 65 ans et +

## 18,0%

En Wallonie, selon les perspectives du Bureau fédéral du Plan, la part des 65 ans et plus devrait atteindre 24,9 % en 2061 contre 18,0 % actuellement

Evolution de la part des 65 ans et plus dans la population (en pourcentage)



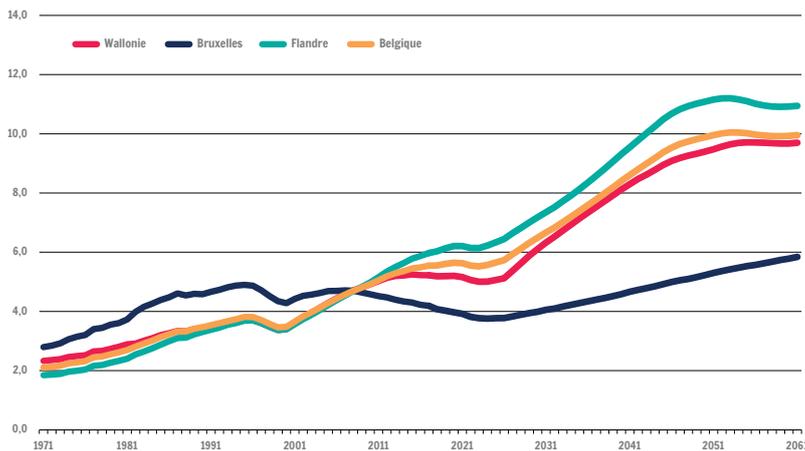
Sources : Bureau fédéral du Plan ; SPF-Economie / Direction générale Statistiques ; Calculs : IWEPS

Selon les dernières tables de mortalité calculées par le SPF-Economie / Direction générale Statistiques pour 2015, la Flandre connaît une survie plus importante : l'espérance de vie à la naissance pour les femmes est de 83,9 ans en Flandre, 83,4 ans à Bruxelles et 81,7 ans en Wallonie. Pour les hommes, cette espérance de vie est de 79,6 ans en Flandre, 78,1 ans à Bruxelles et 76,7 ans en Wallonie.

Dès lors, à partir de l'année 2000, la part des 65 ans et plus est devenue plus importante en Flandre qu'en Wallonie. Ce groupe d'âge y représenterait 26,1 % de la population flamande en 2061. En Wallonie, la part des 65 ans et plus dans la population atteindrait 24,9 % de la population en 2061, contre 18,0 % en 2017. Quant à la région de Bruxelles-Capitale, elle suivrait une évolution atypique liée à son caractère urbain, dans laquelle le rôle des migrations est très important (la part des 65 ans et plus passerait de 13,1 % en 2017 à 16,0 % en 2061).

# Population des 65 ans et +

Evolution de la part des 80 ans et plus dans la population (en pourcentage)



Selon le scénario des perspectives du Bureau fédéral du Plan (BFP), l'évolution de la part des 80 ans et plus suit la même tendance que celle des 65 ans et plus. Pour la Wallonie, la part de ces derniers augmentera, passant de 5,2 % en 2017 à 9,7 % 2061. C'est donc ce groupe d'âge qui connaît la plus forte progression.

Sources : Bureau fédéral du Plan (BFP) ; SPF-Economie / Direction générale Statistiques ; Calculs : IWEPS

## Définitions et sources

L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne de vie que les enfants nés durant l'année d'observation auraient s'ils adoptaient la mortalité observée pour chaque génération durant l'année retenue.

## Pertinence et limites

Les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan sont réalisées annuellement pour le pays et ses régions et jusqu'au niveau des arrondissements suivant une méthodologie et des hypothèses reprises dans la publication du BFP. Ces dernières sont le résultat de travaux d'un groupe d'experts démographiques des universités et des institutions de Belgique. Cet exercice constitue les perspectives régionales officielles de la Belgique.

Ces perspectives de mars 2017 couvrent la période s'étalant de 2016 à 2061.

Pour en savoir plus :

Bureau fédéral du Plan : <http://www.plan.be/>

BFP - SPF-Economie / Direction générale Statistiques (2016), Perspectives démographiques 2016-2060, Population et ménages, mars 2017.

Personne de contact : **Marc Debuisson** (m.debuisson@iweeps.be) / prochaine mise à jour : **juin 2018**